

Janvier 2022

Cher(e) paralégal(e),

Cher(e) officier des formalités,

A partir de janvier 2022, nous vous souhaitons la bienvenue au sein de l'Association Belge des Administrateurs de Propriété Intellectuelle (BELAIPA).

Au vu de notre création récente, nous travaillons en étroite collaboration avec les agents des formalités de la plate-forme néerlandaise : <https://www.formalitiesofficers.nl/nl/homepage>.

En tant que membre de BELAIPA, vous pouvez participer à toutes les activités, telles que des séminaires et des présentations sur le droit de la propriété intellectuelle, organisées par nos collègues néerlandais, et ce sans frais supplémentaires.

Grâce à votre adhésion, BELAIPA peut rejoindre la Plateforme Européenne EIPA. Ce dernier point revêt une grande importance pour poursuivre les développements actuels tels qu'un examen européen et pour intensifier encore la coopération entre les différents pays.

La cotisation est de 85 € par an. Retournez notre formulaire ci-joint complété et signé et nous organiserons votre adhésion.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter via [info@belaipa.be](mailto:info@belaipa.be).

Bien cordialement,

BELAIPA

Annelies Dobbelaere,  
Sabine Mariën,  
Maud Verheyleweghen